

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU F.S.E 2014-2015

Jeudi 19 juin 2014

La séance est ouverte à 12h30 par Madame Anquetil, Présidente sortante du FSE.

Madame Anquetil présente les principes et enjeux du Foyer Socio Educatif aux différents membres présents au sein de l'assemblée (Association loi 1901 dont l'objectif principal est l'amélioration du cadre de vie des élèves au sein de l'établissement).

Elle explique ainsi que le F.S.E aide au financement des sorties et voyages mais aussi participe à l'achat de nombreux lots suite aux concours organisés au sein de l'établissement (Géophiles, les bios, big challenge, kangourou, défi lecture, transport de la chorale, atelier HIP HOP, les énigmes mensuelles sur le site web du collègue...).

Il organise aussi des campagnes de prévention auprès des familles : informations par oxyjeunes ou risques face aux dérives de l'Internet, des temps forts à destination des élèves (ex : Boum organisée conjointement avec l'A.S du collège, décorations et sapin de Noël...) ; il coordonne les photographies de classe et individuelles et propose différents clubs ou ateliers animés par des personnels bénévoles , essentiellement durant la pause méridienne et ouverts à tous les adhérents au FSE (pour l'année 2014-2015 sont envisagés : les clubs warhammer, Sudoku-jeux de logique, onglerie, dessin...) sous réserve des emplois du temps définitifs).

Une somme de 80 € est allouée à chaque club. S'il y a besoin de plus, un réajustement est possible en cours d'année, après consultation du bureau du FSE.

Les ateliers débiteront officiellement une fois les emplois du temps définitifs mis en place soit fin septembre-début octobre 2014. Chaque élève adhérent est donc invité à se rapprocher de l'adulte chargé d'animer cet atelier (voir les horaires, salles et liste des animateurs sur le site internet du collège ou sur les affichages prévus à cet effet au sein même du collège).

Madame Anquetil rappelle que les clubs doivent avant tout répondre à la demande et aux attentes des élèves et que le bureau reste à leur écoute pour toute suggestion.

Monsieur Dujardin, Trésorier sortant du FSE, présente le bilan comptable de cette année et explique l'ensemble des dépenses et des recettes à l'assemblée.

Le budget actuel du FSE au 19 juin 2014 s'élève à :

Compte courant : 8 296.28 euros

Compte sur livret : 22 374.77 euros

Compte tenu des sommes présentes actuellement sur les comptes, le bureau étudiera la possibilité de réaliser de gros investissements dans le courant de l'année et veillera à continuer de financer massivement les voyages, sorties et animations au sein même du collège, organisés dans le cadre scolaire pour l'année 2014-2015.

La campagne d'adhésion au FSE pour l'année 2014-2015 débutera dès la première semaine de septembre 2014 pour s'achever le vendredi 26 septembre 2014. Les chèques seront tous encaissés courant octobre 2014.

Rappel : Adhésion à partir de 15 euros pour un seul enfant et à partir de 20 euros pour les familles de 2 enfants ou plus, scolarisés au collège (tarifs inchangés depuis 5 ans, votés à l'unanimité de l'assemblée). Les élèves boursiers seront d'office adhérents au FSE. Attention : Plus aucune adhésion ne sera acceptée une fois la campagne de septembre 2014 close à l'exception des élèves partis au Canada (OSEF).

Madame Anquetil précise qu'un cahier de comptes est tenu par le trésorier du FSE et que toute rentrée ou sortie d'argent y est signifiée. Toute personne peut le consulter à sa demande.

Election du bureau :

Sont élus au bureau du FSE, pour l'année 2014-2015 :

Bureau adultes :

Présidente : Mme ANQUETIL, élue à l'unanimité.

Trésorier : M. DUJARDIN, élu à l'unanimité.

Secrétaire : M.CHARAVIN, élu à l'unanimité.

Bureau élèves :

Président : Soner COLAK, élu à l'unanimité.

Trésorier : Aude BOMET, élue avec 17 voix au premier tour de scrutin (la majorité absolue étant à 15) .

Secrétaires: Simon NOGUE (11 voix) et Mathis ROY (11 voix) ex aequo après 2 tours (6 abstentions) . Les deux candidats, après accord de l'Assemblée, décident de se partager le poste de Secrétaire du Foyer Socio Educatif .

La séance est levée par Madame Anquetil, Présidente du FSE, à 13 h 15.

Le Secrétaire,

Monsieur CHARAVIN